

## régime indemnitaire

**Ce que nous défendons en priorité, au-delà de notre programme général qui concerne tous les agents de la Ville de Marseille**



### Modernisation de l'Administration

- La **transparence sur les mini / maxi et moyenne** par poste de travail (affichage officiel sur e-media).

- La définition de **niveaux différents d'un même poste** (distinguer les seniors des juniors, non pas en terme d'âge mais d'expérience dans le domaine).

- La **transparence des cotations des postes** (affichage officiel sur e-Media)

- La **transparence des propositions effectuées** en remontant la chaîne hiérarchique (il est important que les propositions effectuées donnent lieu à un retour d'information au fur et à mesure des arbitrages).

- Le **règlement d'attribution du régime indemnitaire** prévoyant une méthodologie commune à toutes les DG et DGA, des modalités d'arbitrage comparables, des critères objectifs, des coordinations tenant compte des propositions des années antérieures.

### Amélioration des conditions de travail

- La **formation des cadres** aux notions de transparence et d'équité

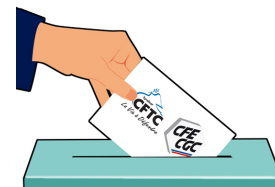
- Une **Commission d'attribution du régime indemnitaire** pour instruire les propositions et entendre les personnels qui formulent un **recours gracieux** au sujet de leur RI.

### Amélioration du pouvoir d'achat

- **Création du CIA** à abonder avec une enveloppe substantielle.



## Elections professionnelles



**le 6 décembre,  
je vote et je fais voter  
"ensemble"  
CFTC - CFE/CGC**